

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 25 (1979)
Heft: 9

Nachruf: Disparition d'un homme de bien : le chirurgien dentiste Francis Bossard
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



DISPARITION D'UN HOMME DE BIEN

**Le chirurgien dentiste
Francis Bossard**

Le Dr Bossard, figure éminente de la colonie suisse de Paris n'est plus. Il aimait le feu. Et dans sa propriété de Normandie, peu de jour avant le 1^{er} août, il alluma un petit feu qui devait lui être fatal. Immédiatement secouru, retiré du brasier, atrocement brûlé, il devait être admirablement soigné à l'hôpital d'Evreux où il s'éteignit quelques heures après, sans avoir repris connaissance, mais en murmurant, dans son subconscient, en anglais, « La molaire a-t-elle été arrachée » ?

Il fut enterré le 1^{er} août, après un émouvant service œcuménique à Saint-Honoré d'Eylau, au cimetière de Puteaux.

Le docteur F. Bossard, chevalier de la Légion d'honneur qui lui fut donnée, sous le règne du président Charles de Gaulle, en reconnaissance de ses services pour la France, fit ses études à l'université de Zurich où il obtint son doctorat en méd. dent. Pratiquant quelques mois en France, puis en Algérie, il partit ensuite pour les Etats-Unis où pendant un an et demi, il étudia la chirurgie dentaire avec le docteur Winter, célèbre chirurgien. Au cours d'un séjour à Milwaukee, il rencontra le docteur Wilson qui y était en vacances et lui proposa de venir à Paris en tant que principal collaborateur de son cabinet au 33 du boulevard Malesherbes. Après son stage de paradontologie à Menthis, Tennessee USA, il rentra à Paris en vue de l'obtention du diplôme de chirurgien dentiste de la faculté de médecine de Paris. C'est en 1924 qu'il commença son activité en France. Nombreuses furent ses conférences et communications sur les traitements radiculaires et la

chirurgie de la dent de sagesse. Il fut notamment le pionnier de l'utilisation du sel marin en hygiène dentaire.

Il eut une clientèle brillante et sa femme, le seconda remarquablement pendant de nombreuses années. Ce printemps, il avait pris la décision d'abandonner son cabinet dentaire, décision qu'il avait acceptée malgré lui. Lors de la dernière réunion du Conseil de la M.S.B. et de la S.H.V., nous avions été frappés par sa maigreur et ses propos désabusés : « Je suis trop vieux, je vais démissionner ». La retraite, pour lui, cela n'existait pas. Cet homme de bien, à côté de son activité professionnelle, s'est dévoué sans compter pour la Maison suisse de retraite.

C'est en 1933 que le Docteur Bossard fut nommé membre du Conseil et l'activité qu'il ne tarda pas à déployer apporta une aide éclairée au président Raoul La Roche, qui en 1951 lui confia la vice-présidence de l'asile suisse des vieillards, avenue de Saint-Mandé. Le choix fut excellent, car le docteur Bossard savait conduire les débats avec un entrain et un sens subtil des hommes et des choses qui faisaient l'admiration de ses collègues.

En 1960, il fut l'un de ceux qui réussirent à mener à bien l'achat de la propriété d'Issy-les-Moulineaux. Le docteur avait toujours à l'esprit l'idée de la création d'un centre médico-social suisse et les onze mille mètres carrés du terrain d'Issy rendaient possible une telle réalisation. Aussi, en sa qualité de vice-président de la maison suisse de retraite fut-il heureux des accords conclus le 26 juin 1966 avec l'Association de l'hôpital suisse de Paris recherchant un terrain pour mettre à exécution ses projets de construction.

Admirablement secondé par son épouse, durant des années, tous les samedis, ils rendaient visite aux pensionnaires.

Personne ne connaîtra les sommes importantes qu'il réussit à trouver pour faciliter l'expansion et la gestion de la maison de retraite.

Rares sont, à la vérité, en dehors de sa famille et de ses proches amis, ceux qui se sont doutés de l'énorme effort fourni par cet homme dont chacun appréciait le charme personnel, la distinction, la courtoisie.

Le docteur Bossard ne dissimulait que sa bonté, mais celle-là s'employait à soulager des misères et à améliorer le sort de ses compatriotes malheureux.

A son épouse, à ses enfants et petits-enfants, nous adressons nos sincères condoléances. La Réd.

Amicale helvétique tourangelles une belle journée à Chançay (Vouvray)

Ils étaient plus de deux cents Suisses au rendez-vous donné par l'Amicale helvétique tourangelles dans le joli village de Chançay, en plein cœur du vignoble de Vouvray ; plus de deux cents Suisses joyeux, venus non seulement de la Touraine, mais de la Haute-Savoie, de l'Aquitaine et de l'Ouest et reçus avec une particulière gentillesse par la municipalité et le syndicat d'initiative.

L'ambassadeur de Suisse en France, M. de Ziegler, à titre privé, ainsi que le consul général de Suisse à Bordeaux, M. Roy, avaient bien voulu nous honorer de leur présence, accompagnés de leurs épouses, et nous les remercions sincèrement de leur gentillesse et de leur simplicité. Même le soleil, absent depuis bien longtemps, nous a fait la surprise de briller sur notre fête tout au long de cette journée.

Qu'il était beau et coloré le cortège qui sillonna les rues de Chançay pavoisées aux couleurs de la Suisse et de la France et où se mêla à nous la population ! Marianne et Guillaume Tell, représentés par deux enfants montés sur des poneys, ouvraient la marche, suivis de la « musique » du pays et de couples en habits folkloriques.

Le défilé se termina au monument aux morts où une gerbe fut déposée et où la fanfare exécuta avec brio les hymnes nationaux de nos deux pays.

Après une dégustation de vin de « Vouvray » très appréciée dans la cave touristique municipale précédée des discours d'usage, un succulent buffet campagnard nous attendait dans le parc du château de Valmer d'une très grande beauté. Nous